



ÉDUCATION SANS SERVICE PUBLIC = SOCIÉTÉ SANS AVENIR

Du primaire au secondaire, la même obsession : supprimer des postes, éliminer des personnels, appauvrir l'école. Projets pédagogiques en moins, classes surchargées (il n'est plus rare d'avoir des CP à 31 !), élèves en difficulté qui perdent pied, moins d'options proposées, vie scolaire cantonnée au répressif, remplacements non assurés...

Si l'an passé beaucoup d'établissements se sont battus contre ces restrictions, malgré des victoires locales, il n'y a pas eu nationalement de création de postes.

Et à la rentrée 2009 le processus s'accéléra encore. À très court terme, c'est la casse des statuts des travailleurs de l'éducation, l'explosion des heures supplémentaires et surtout la banalisation de la précarité dans l'Éducation nationale et son cortège de sous-contrats pour de vrais besoins. Chacun est déjà confronté aux dégâts humains produits par cette situation. À vouloir singer les tares du monde de l'entreprise, l'école s'éloigne toujours plus de la solidarité, de la coopération et de l'émancipation individuelle et collective.

Comme il faut bien faire avaler tout ça, la mise au pas des personnels, la répression des élèves et des familles deviennent des pratiques systématiques de l'administration.

Dans le Primaire, pour faciliter les suppressions de postes et de classes, les fusions d'écoles, avec globalisation des effectifs, se



multiplient, première étape vers la mise en place des EPEP (Établissement public d'enseignement primaire) et leur « petit » chef d'établissement, leur conseil d'administration qui donne aux mairies un large pouvoir décisionnel au sein de l'école, tant sur le plan budgétaire que pédagogique. Tous les pouvoirs aux notables : c'était déjà l'objectif de la loi de prévention de la délinquance et de Base-élèves.

Base élève, un fichier dans l'air du temps, système de fichage des enfants tout au long de leur cursus (données scolaires, familiales, sociales pour la plupart confidentielles) qui stigmatise les familles les plus fragilisées. Il constitue notamment un terrible outil de traque aux sans-papiers dans un contexte de durcissement des expulsions.

On comprend mieux, dans le cadre des attaques contre les services publics et leurs personnels, l'urgence qu'il y a à restreindre

le droit de grève. Rétrospectivement, quel meilleur hommage pouvaient-ils rendre à cet outil de lutte collectif ? N'en déplaise à nos gouvernants et à notre bien aimé patronat, la grève reste en effet leur pire cauchemard et le seul moyen de nous faire entendre, respecter et de conquérir de nouveaux droits. À condition de ne pas la dévoyer dans des journées ponctuelles, sans perspective...

Pour imposer d'autres choix pour l'école et la société, pour défendre et étendre nos droits, c'est en assemblée générale que nous pouvons préparer les conditions d'une grève dure et combative afin d'arracher :

- l'ouverture de postes de titulaires à la hauteur des besoins exprimés par les équipes : comme c'est nous qui travaillons, c'est à nous de décider ;
- l'arrêt du recours aux emplois précaires et la titularisation sans conditions de concours ni de nationalité de tous les personnels précaires, y compris des personnels en CAE et en CAV (ce qui nécessitera la création de nouveaux corps de titulaires) ;
- l'abandon de tous les projets qui introduiraient une hiérarchie entre les collègues (EPEP, conseils pédagogiques...)
- l'abandon de la base élève, de SCONET et des outils de discrimination à l'encontre de nos élèves ;
- l'arrêt des expulsions et la régularisation de tous les sans-papiers ;
- la suppression du service minimum (l'exercice du droit de grève doit rester plein et entier).

TOUS ET TOUTES EN GRÈVE LE 29 JANVIER !

TOULOUSE : 14H00 PLACE ARNAUD BERNARD

PORTONS LES REVENDICATIONS DE L'ÉDUCATION DANS UN MOUVEMENT DE GRÈVE GÉNÉRAL ET INTERPROFESSIONNEL.